

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS ET ACTIONS

		Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
		Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extraordinaire + ref.	RH
Objectif stratégique : Etre une commune en transition, respectueuse de son environnement									
<i>Objectif opérationnel 1. Renforcer et structurer le Service "Environnement" tant sur le plan administratif que technique</i>						O.O.1			
	Action 1.1. Procéder à l'engagement d'un support administratif (1/2 temps)	E. Doumont	Dir. générale Service RH	Directeur général RH	1e trim. 2020	A 1.1	Budget engagement 1/2 ETP	/	1/2 ETP à prévoir
	Action 1.2. Préciser les missions de l'éco-conseiller pour lui permettre de se recentrer sur la coordination des diverses planifications environnementales mises en place au sein de la Commune	E. Doumont	Dir. générale Service RH	Directeur général RH	1e trim. 2020	A 1.2	/	/	
	Action 1.3. Confier à l'éco-conseiller une première mission consistant en la réalisation d'un diagnostic environnemental global	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	1e trim. 2020 (étude en interne) Fin 2020 (étude globale)	A 1.3	/	/	
	Action 1.4. Créer une EcoTeam au sein de l'administration afin d'amener les agents à adopter des comportements favorables au développement durable	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	déc-19	A 1.4	500 € (10.000 € à l'article 8791/124-02 sensibilisation)	/	
	Action 1.5. Intégrer la préoccupation environnementale dans les actions menées par chaque service communal	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Récurrent	A 1.5	/	/	
	Action 1.6. Créer et alimenter une rubrique "Environnement" sur le site internet communal	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Comm.	Eco Conseiller Chargé de comm.	1e trim. 2020	A 1.6	/	/	
<i>Objectif opérationnel 2. Favoriser les initiatives de développement durable et de transition</i>						O.O.2			
	Action 2.1. Mettre en place une Commission consultative de l'Environnement	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	1e trim 2020	A 2.2	3.000 € (Article 9302/124-02 Commission consultative de l'Environnement)	/	
	Action 2.2. Créer un réseau des acteurs locaux qui sont en cohérence avec les valeurs et les objectifs de la Transition	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	2020	A 2.1	/	/	
	Action 2.3. Adhérer à la Charte pour des achats publics responsables et élaborer un plan d'actions endéans les 6 mois de la signature de ladite Charte	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	6 mois	A 2.3	(10.000 € à l'article 879/124-02 Actions envir.)	/	
<i>Objectif opérationnel 3. Améliorer la gestion des déchets sur le territoire communale et au sein de l'administration</i>						O.O.3			
	Action 3.1. Sensibiliser le personnel au tri et à l'utilisation de matériel recyclable	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Récurrent	A 3.1	(10.000 € à l'article 8791/124-02 sensibilisation)	25.000 € (Article 421/741-52 achat poubelles)	

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS ET ACTIONS										
			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extraordinaire + ref.	RH
Objectif stratégique : Etre une commune en transition, respectueuse de son environnement										
		Action 3.2. Sensibiliser les citoyens à une meilleure gestion des déchets: tri, compostage, zéro-déchets, Ressourcerie, Donnerie, réemploi,...	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Récurrent	A 3.2	(10.000 € à l'article 8791/124-02 sensibilisation) (52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	/	
		Action 3.3. Mettre en place une procédure concertée et coordonnée pour l'enlèvement rapide des dépôts clandestins	E. Doumont	Serv. Environ. ZP	Eco Conseiller Chef de Corps	1e trim. 2020	A 3.3	/	/	
Objectif opérationnel 4. Gérer durablement les ressources							O.0.4			
		Action 4.1. Etablir un cadastre des ressources consommées (électricité - mazout - gaz - eau) des bâtiments communaux et du parc automobile	E. Doumont		Eco Passeur Resp. Serv. Technique	déc-20	A 4.1	/		
		Action 4.2. Etablir et mettre en œuvre un plan d'actions sur base de ce cadastre	E. Doumont		Eco Passeur Resp. Serv. Technique	2021 à 2024	A 4.2	(40.000 € à l'article 104/125-02 Frais entretien bâtiments)	Budget plan d'actions ? (10.000 € à l'article 137/723-51 Citernes eau de pluie bâtiments com.)	
		Action 4.3. Analyser la possibilité d'octroyer de nouvelles primes en vue d'inciter les citoyens à une consommation plus responsable des ressources	E. Doumont		Eco Passeur	2020	A 4.3	35.000 € (Article 8794/331-01 Primes Economie d'énergie)	/	
Objectif opérationnel 5. Préserver la biodiversité dans notre commune							O.0.5			
		Action 5.1. Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	2021	A 5.1	Subside possible (10.000 €)	20.000 € (Article 879/733-60 Etude Agenda 21 & PCDN)	
		Action 5.2. Mettre en œuvre des actions dans le cadre d'un nouveau Plan Maya	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Annuel En lien avec appel à projet	A 5.2	(10.000 € à l'article 879/124-02 Actions envir.) (10.000 € à l'article 8791/124-02 Sensibilisation envir.) Subside possible	/	
		Action 5.3. Redynamisation de la "Journée de l'Arbre"	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Annuel En lien avec appel à projet	A 5.3	(10.000 € à l'article 879/124-02 Actions envir.) (10.000 € à l'article 8791/124-02 Sensibilisation envir.) Subside possible	/	
		Action 5.4. Renforcer les collaborations (SPW, Province, CR Sambre,...) pour lutter contre la prolifération des plantes invasives	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco Conseiller Resp. Serv. Technique	Récurrent	A 5.4	Cotisation CR Sambre-> 3.000 € (Article 8793/124-02)	/	

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS ET ACTIONS

		Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
		Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extraordinaire + ref.	RH
Objectif stratégique : Etre une commune en transition, respectueuse de son environnement									
	Action 5.5. Poursuivre les collaborations (SPW, Province, CR Sambre) en vue d'une gestion durable des cours d'eau non navigables	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller Resp. Serv. Technique	Récurrent	A 5.5	Cotisation CR Sambre-> 3.000 € (Article 8793/124-02)	/	
Objectif opérationnel 6. Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts						O.0.6			
	Action 6.1. Former le personnel communal (ouvriers, éco-conseiller) aux pratiques et techniques traitant des aspects liés à la gestion écologique des espaces verts	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco Conseiller Resp. Serv. Technique	Récurrent	A 6.1	20.000 € (Article 1311/123-17 Formation du personnel)	/	
	Action 6.2. Identifier les techniques appropriées pour l'entretien des espaces publics (plaines de jeux, bords de routes, espaces verts, sentiers ...) dans le respect de la réglementation "zéro phyto"	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco Conseiller Resp. Serv. Technique	1e trim. 2020	A 6.2	/	/	
	Action 6.3. Mettre en œuvre des projets de verdurisation de nos cimetières en vue de l'obtention du label "Cimetière nature"	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco Conseiller Resp. Serv. Technique	Phasage 1e projets - 2019	A 6.3	30.000 € (15.000 € à l'article 878/124-02 Frais fct cimetières et morgues)	30.000 € (Article 878/721-54 Aménagement cimetières)	
Objectif opérationnel 7. Améliorer la propreté de l'espace public par le biais d'actions spécifiques et la sensibilisation de la population						O.0.7			
	Action 7.1. Placer des poubelles de tri à des endroits stratégiques	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco Conseiller Resp. Serv. Technique	Phasage 1e étape 2020	A 7.1	/	25.000 € (Article 421/741-52 achat poubelles)	
	Action 7.2. Planifier les interventions du Service technique en vue de garantir un entretien régulier de l'espace public (plaines de jeux, bords de routes, espaces verts, sentiers ...)	E. Doumont	Serv. technique	Resp. Serv. Technique	Récurrent 2020	A 7.2	(5.000 € à l'article 879/140-48 Entretien sentiers)	/	
	Action 7.3. Acheter le matériel de nettoyage adéquat et spécifique	E. Doumont	Serv. technique	Resp. Serv. Technique	2020	A 7.3	??	30.000 € (Article 421/744-51 achat matériel en lien avec fin utilisation glyphosate)	
	Action 7.4. Soutenir les actions citoyennes de propreté (BeWapp, "1h pour ma ville",...) (support logistique et communication)	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Récurrent	A 7.4	(52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	/	
	Action 7.5. Mener des campagnes de sensibilisation à la propreté publique pour lutter contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines, canettes, mégots de cigarettes,...)	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	Récurrent	A 7.5	(10.000 € à l'article 8791/124-02 sensibilisation) (52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	/	
	Action 7.6. Veiller à l'application stricte du Règlement général de Police et au suivi de la procédure des amendes administratives pour lutter contre ces incivilités (cfr PST "Sécurité")	E. Doumont		ZP Directeur financier	Récurrent	A 7.6	/	/	

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES
DOMAINE : ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS ET ACTIONS										
			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extraordinaire + ref.	RH
Objectif stratégique : Etre une commune en transition, respectueuse de son environnement										
Objectif opérationnel 8. Valoriser le monde agricole						O.O.8				
		Action 8.1. Mettre en place une commission de l'agriculture	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	2e sem. 2020	A 8.1	Budget spécifique ? (5.000 € à l'article 6221/124-02 soutien agriculture)	/	
		Action 8.2.. Analyser les besoins des acteurs du monde agricole	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	??	A 8.2	/	/	
		Action 8.3. Promouvoir les filières de circuits courts	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	récurrent	A 8.3	(52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication) (Autre: 6221/124-02 soutien agriculture 5000€)	/	
		Action 8.4. Etre le relais pour la mise en place de collaborations entre les représentants du monde agricole et divers acteurs tels que l'ADL, les écoles, le monde associatif,...	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco Conseiller	récurrent	A 8.4	/	/	

Légende:
 En attente confirmation/précision du Collège communal